

PHI 148 – Empirisme britannique (3 cr.)

Plan de cours – Hiver 2015

Mercredi, 13 h00 à 15 h 50, local A4- 262

Enseignant : Rémi Robert
Bureau : A4-251
Courriel : Remi.Robert@usherbrooke.ca
Moodle : Empirisme britannique
Skype : rr7723

PRÉSENTATION DU COURS

Découvrir les grandes figures de l'empirisme britannique (Locke, Berkeley, Hume) et saisir les enjeux essentiels de ce courant philosophique déployés dans des domaines comme l'épistémologie, la morale ou la politique.

PRÉSENTATION HISTORIQUE

Incontournable dans l'histoire de la philosophie, le siècle des Lumières propose une nouvelle démarche de recherche des connaissances. Époque charnière, le XVIII^e siècle a pour but de libérer l'être humain des dogmes religieux et de l'absolutisme politique qui ont fait, selon plusieurs penseurs, d'épouvantables ravages. La lutte acharnée menée contre l'obscurantisme et l'ignorance a eu pour effet positif de stimuler et propager la diffusion du savoir. À cet égard, Diderot et d'Alembert représentent les têtes d'affiche du savoir encyclopédique.

L'effervescence de ce siècle se manifeste dans plusieurs sphères d'activités. Retenons surtout l'émergence du libéralisme économique, la redéfinition des systèmes politiques, le rôle que doit revendiquer l'éducation, les progrès de la science et des mathématiques. Désormais affranchi du pouvoir de l'Église et d'une morale religieuse imposée (plus de notion de péché originel, ni de fondement ontologique restrictif), l'être humain cherche à se définir par la raison et la liberté. Du coup, l'individualisme devient une valeur importante et change la dynamique sociale et, plutôt que de croire Dieu, on croit au progrès de l'humanité par un retour à la nature salubre et prometteur.

Dans l'imaginaire collectif, plusieurs croient que la France représente l'épicentre du siècle des Lumières. Or, elle ne peut cependant prétendre l'exclusivité des débats ou des développements intellectuels, loin s'en faut. En effet, le véritable foyer instigateur de ce mouvement philosophique est l'Angleterre (*Enlightenment*) où deux importantes révolutions menées par Cromwell (1642-49 et 1688-89) et la rédaction de la Déclaration des droits (Bill of Rights) a vu l'absolutisme définitivement déchu. Intellectuels réputés, Locke, Hume et Newton ont proposé de nouvelles idées ainsi que de nouveaux fondements politiques et moraux qui ont modifié la culture de l'époque. Plusieurs disent encore aujourd'hui qu'ils sont les précurseurs d'une révolution intellectuelle sans précédent. De son côté, l'Allemagne (*Aufklärung*) n'est pas en reste avec un foisonnement d'idées tout aussi vivant. Lessing et Herder portent une réflexion nouvelle, quoique moins rayonnante que les intellectuels français et anglais réunis.

EMPIRISME BRITANNIQUE

Le début du XVIII^e siècle est marqué par l'analyse critique des systèmes rationalistes (Spinoza, Malebranche, Leibniz) qui avaient, jusque-là, obtenu un rayonnement philosophique considérable et une autorité intellectuelle d'envergure. D'inspiration cartésienne, ces métaphysiques classiques ont âprement défendu le rationalisme comme fondement de la connaissance, qui stipulait qu'elle découlait de la raison et qu'elle précédait la réflexion. Farouchement opposé à ces conceptions, l'empirisme rejette le concept d'idée innée élaboré par René Descartes comme fondement valable de la connaissance. Dès lors, deux questions sont posées : quelle est la source du savoir et quelle en est sa légitimité? Selon Locke, Berkeley et Hume la source de la connaissance n'est pas dans l'esprit humain, mais plutôt dans l'action du monde extérieur à l'individu. En ce sens, elle tire sa légitimité d'une vérification expérimentale et non pas d'une démonstration rationnelle, ce qui fait dire à Locke que «l'esprit est une page blanche vide de tout caractère». Ainsi, la spéculation doit dorénavant laisser le pas à l'expérimentation.

OBJECTIF PRINCIPAL

Réfléchir globalement aux fondements épistémologiques, politiques et moraux de l'empirisme britannique et connaître l'impact de ce courant de pensée dans l'histoire de la philosophie.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Connaître et comprendre l'épistémologie, la pensée morale et politique de John Locke
2. Connaître et comprendre l'immatérialisme de Berkeley
3. Connaître et comprendre la méthode proposée par Hume et l'idéalisme empirique
4. Comparer les trois philosophes entre eux : ressemblances et divergences philosophiques
5. Comparer les trois philosophes à leurs prédécesseurs

CONTENU

Ce cours a pour but principal l'étude de l'empirisme britannique par l'entremise de présentations de textes des trois philosophes Locke, Berkeley et Hume afin de dégager une vue d'ensemble et contextualisée des thèmes essentiels propres à ce courant philosophique.

1-John Locke (1632-1704)

2-Georges Berkeley (1685-1753)

3- David Hume (1711-1776)

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
07 janvier	Présentation du cours et du plan de cours : enjeux, objectifs, attentes, travaux
14 janvier	L'empirisme britannique et l'épistémologie selon John Locke
21 janvier	La pensée de John Locke : la morale (analyse formative en classe)
28 janvier	Activités étudiantes (Pas de cours)
04 février	Examen 01 : commentaire critique sur un texte de John Locke
11 février	La pensée politique de John Locke et la pensée épistémologique de Berkeley
18 février	La pensée épistémologique de George Berkeley
25 février	Examen de mi-session
04 mars	Semaine de relâche
11 mars	La pensée politique de George Berkeley/Retour sur l'examen de mi-session
18 mars	Analyse formative en classe d'un texte de George Berkeley
25 mars	La pensée éthique de George Berkeley
01 ^{er} avril	La pensée épistémologique de David Hume
08 avril	La pensée épistémologique et éthique de David Hume
15 avril	La pensée métaphysique de David Hume et remise du travail final
22 avril	Examen final
	Bonne fin de session à tous et à toutes!

ÉVALUATIONS

- 1- Commentaire critique d'un texte de John Locke (25%)
- 2- Examen de mi-session (25%)
- 3- Travail de session (30%)
- 4- Examen final (20%)

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

- 1. Commentaire critique :** le 04 février 2015, le cours sera consacré à la rédaction d'un commentaire de texte sur un extrait de la pensée de Locke. À la suite d'une lecture préalable, une question sera posée. En une longueur de 800-1000 mots, vous devrez répondre à cette question sous forme d'un commentaire critique en prenant une position personnelle pertinente et lucide. Faites des liens ténus avec ce texte et la théorie vue en classe.
- 2. Examen de mi-session :** le 25 février 2015, le cours sera consacré à l'examen de mi-session. À la suite de la lecture d'un texte rédigé par John Locke, une question sera posée. En une longueur de 800-1000 mots, vous devrez répondre à cette question sous forme d'une dissertation dialectique en prenant une position personnelle pertinente et lucide. Faites des liens ténus avec ce texte et la théorie vue en classe.
- 3. Travail de session :** à remettre le 15 avril 2015, ce travail consiste en une recherche sur l'une des thématiques étudiées durant la session à propos des trois philosophes (Locke, Berkeley, Hume) ou sur l'une des thématiques centrales de l'empirisme britannique. Vous pouvez faire une analyse

comparative, ou une critique structurée de l'un de ces auteurs. Merci de valider votre choix avant le début de votre travail. Longueur exigée; 10 pages (excluant la page frontispice et la bibliographie).

4. Examen final : fait en classe le 22 avril 2015 et d'une durée de trois heures, cet examen portera sur l'héritage des enjeux de l'empirisme britannique. Une question sera posée. Vous devrez y répondre par un texte concis d'une longueur de 1000 mots. Critères de correction : qualité de la compréhension, qualité de l'argumentation et qualité des liens faits avec le cours, profondeur de la réflexion personnelle.

MATÉRIEL REQUIS

Tous les textes à lire sont disponibles dès maintenant dans le *Moodle* du cours. À consulter selon l'horaire établi en début de session.

BIBLIOGRAPHIE

BERKELEY, George, *Principes de la connaissance humaine*, traduction de Dominique Berlioz, Coll. *Garnier-Flammarion*; 637, Éditeur Paris : Flammarion, 1991, 182 p.

-*Alciphron, ou Le pense-menu*, Coll. *Philosophie de l'esprit*, Éditeur Paris : Aubier, Paris, 1952, 343p.

-*De l'obéissance passive*, traduction de Didier Deleule, Coll. *Bibliothèque des textes philosophiques*, Éditeur Paris; Vrin, 01, Paris, 1983, 107p.

-*L'immatérialisme*, textes choisis par André-Louis Leroy, Coll. *Les grands textes*, Éditeur PUF, 01, Paris, 1961, 203p.

-*Oeuvres choisies*, Coll. *Bibliothèque philosophique*, Éditeur Paris : Aubier, 01, 1944, 02 vol.

-*The principles of human knowledge, and Three dialogues between Hylas and Philonous*, Coll. *Meridian books M 150*, Éditeur Cleveland world pub, 01, 1963, 288p.

-*Works on vision*, Coll. *The Library of liberal arts*; 83, Éditeur Indianapolis Bobbs Merrill, 01, 1963, 158p.

HUME David, *Traité de la nature humaine*, traduction de Philippe Saltel, Coll. *Paris : Garnier-Flammarion*, Éditeur GF, 1991-1995; 557, 03 vol.

-*Enquête sur les principes de la morale*, traduction de Philippe Saltel et Philippe Baranger, Coll. *Garnier-Flammarion*; 654, Éditeur Paris : Flammarion; 1991, 346p.

-*Essais politiques*, Coll. *Bibliothèque des textes philosophiques*, Éditeur Paris : Vrin, 1972, 362p.

-*L'homme et l'expérience*, Coll. *Les grands textes*, Éditeur Paris : PUF, 1967, 240p.

LOCKE, John, *Essai sur l'entendement humain*. Livres 01 et 02, traduction de Jean-Michel Vienne, Coll. *Bibliothèque des textes philosophiques*, Éditeur Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 2001, 640p.

-*De la conduite de l'entendement*, traduction de Yves Michaud, Coll. *Bibliothèque des textes philosophiques*, Éditeur : Paris, Vrin, 1975, 120p.

-*Lettre sur la tolérance*, Coll. *Quadrige PUF : 191*, Éditeur Paris : Quadrige/PUF, 1999, 107p.

-*Quelques pensées sur l'éducation*, Coll. *L'enfant. 7*, Éditeur Paris; Vrin, 1966, 287p.

-*Traité du gouvernement civil*, traduction de David Mazel, Coll. *Garnier Flammarion*, Éditeur Flammarion 1984, 408p.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.